

NUMÉRO E-E154725

VALABLE JUSQU'AU 16/03/2024

ÉDITÉ LE 31/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2016

Forme juridique : SASU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL

Siret : 817 574 106 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 50 02716

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141 814 921

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141 814 921

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : GAYLORD COLOMBU

LA PETITE BOULAYE
53370 GESVRES

Téléphone : 06 11 36 48 92

Portable : 06 11 36 48 92

Fax :

Site Internet : facebook

E-mail : gaylord.colombu@sfr.fr

Responsabilité légale :

SARL GAYLORD COLOMBU (817 574 106) / COLOMBU GAYLORD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/02/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/02/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	17/02/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Électricien, Plombier)	26/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOUR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.